

d'où le nom de Germanique; Lothaire, l'Italie, la Bourgogne entre Rhin et Moselle, vaste et long royaume étranglé entre l'Allemagne et la France, avec le titre d'empereur. C'était lui qui devait être, aux yeux des peuples, le représentant de Charlemagne, le dépositaire de cette haute et sainte autorité impériale, restaurée par le souverain pontife pour la paix et l'unité du monde chrétien. C'était lui qu'après trois jours de jeûne, d'aumônes et de prières, Louis le Débonnaire s'était solennellement associé, obligeant ses frères, bien que rois, à lui jurer obéissance et fidélité, à ne pas faire la guerre sans son consentement, et à le consulter tous les ans en personne ou par leurs ambassadeurs : vaines précautions pour forcer de mauvais fils à être de bons frères.

LVII. Le père mort, ils saisirent comme une proie l'héritage qu'ils s'étaient disputé de son vivant. Clotaire ou Lothaire, en allemand Luther, nom toujours funeste, ne songea qu'à dépouiller ses frères, eux qu'à secouer son joug. Charles réunit ce qui restait de guerriers en France, Louis les Saxons à demi païens qu'avait épargnés l'épée de Charlemagne, et, ravageant tout devant eux, ils vinrent se joindre dans les plaines de l'Yonne, où Lothaire amenait ses bandes de Francs et de Lombards. Le choc eut lieu à Fontenay, combat acharné, que prolongea longtemps leur fureur fratricide (841). Vaincu, l'empereur pillait lui-même le trésor d'Aix-la-Chapelle, et emporta honteusement en Italie la couronne et le sceptre du grand empereur. Les autres, pour fêter leur victoire, donnèrent un tournoi à Strasbourg, se jurèrent éternelle amitié, et ne laissèrent à leur frère, sous le nom de Lotharingie ou Lorraine, qu'une bande de terre, encore plus étroite, des bouches du Rhin à celles du Rhône (843).

LVIII. Cette paix était peu solide. Les Francs de Charles le Chauve, qui parlaient un latin dégénéré, avaient hâte de quitter ceux d'outre-Rhin, dont ils avaient oublié l'allemand sauvage. N'ayant plus de conquêtes à faire ensemble, et désireux de revoir leurs foyers menacés par mille ennemis divers, ils se quittèrent brusquement. Ainsi

s'évanouissait le rêve de Charlemagne, et, dans sa douleur, un diacre de Lyon invitait « montagnes et collines, fleuves et forêts, « rochers et vallons, à pleurer ce puissant « empire qui réunissait tous les peuples sous « un seul roi, qui tenait de nombreux con- « seils, et qui ouvrait à la jeunesse tous les « trésors de la science et des lettres ». Si la force et l'activité d'un grand homme avaient, pendant un demi-siècle, suppléé aux distances et à l'ignorance des hommes, elles n'avaient pas remplacé la fidélité conjugale, la piété filiale, l'amour fraternel et toutes ces vertus de famille qui sont la sève d'un peuple. Pour les faire pénétrer dans le cœur de chacun, pour vaincre les instincts grossiers de la Germanie et les vices raffinés de Rome païenne, il fallait une voix plus douce, plus éloquente, plus convaincue, plus persévérante.

LIX. L'Église, qui avait défriché l'Europe au lendemain de l'invasion, et semé ses colonies de moines au milieu des huttes barbares, se remit à l'œuvre, pendant que Normands et Sarrasins venaient piller l'empire, et que, par leurs vices, les Carolingiens en hâtaient la précoce décadence. Tandis que la force brutale triomphait partout, quelques évêques désarmés tenaient des conciles pour continuer l'éducation des peuples, rappelaient aux grands comme aux petits la justice, l'équité et la miséricorde, et formaient le lien des peuples divisés. A leur tête marchait, parlait, écrivait le nouvel archevêque de Reims, Hincmar, homme austère et ardent, impétueux et sage, redouté des rois et des guerriers. Ce n'était plus un de ces fils de Romains, doux et polis comme Sidoine ou Grégoire de Tours, mais un Franc rude et courageux, plus prompt à agir qu'à parler, et facile à égarer par sa fougue sans son invariable obéissance à l'autorité du souverain pontife. Il avait trouvé les biens de son église envahis, son diocèse aux mains de mauvais prêtres, dignes choix d'Ebbon. Il fallut les instances du pape pour lui apprendre la patience et l'empêcher de faire table rase.

LX. C'est lui qui préside les conciles, qui rédige les lettres des évêques et leur sert d'ambassadeur auprès des rois. Il prend sous

sa protection les pauvres gens que la guerre civile, les pirates et les brigands forçaient de quitter leur pays et d'aller travailler ailleurs. Défense de les asservir ou de les retenir malgré eux, et ordre de les laisser retourner dans leurs terres au temps des semailles. D'autres, sous le coup de la misère, se vendaient eux et leurs enfants. Les évêques dénoncent les juifs, puissants dans le Midi et alliés secrets des Sarrasins, qui, en dépit des lois, achetaient ces malheureux, en enlevaient d'autres, et les vendaient en Espagne. Ils déclarent qu'un homme libre ne doit pas être vendu hors de son pays, et que, s'il s'est donné pour une pièce d'or, il pourra toujours se racheter pour six. « Dans l'Église, disent-ils, il y a « des nobles et des bourgeois, des colons et « des serfs; mais ceux qui sont chargés de « commander aux autres doivent traiter « avec douceur et miséricorde, qu'il s'agisse « de corvées, d'impôts ou de dettes. Sachez « que ce sont vos frères, ayant comme vous « pour père celui que nous appelons notre « Père dans les cieux, et pour mère la sainte « Église, qui nous a enfantés dans l'onde « pure du baptême. Souvenez-vous de Dieu « sur la croix, percé des clous et de la lance, « et donnant son sang pour tous. »

LXI. Que tous, petits et grands, s'abstiennent du vol, du meurtre et de l'adultère. Le concile de Mayence consacre pour ces crimes sept ans de pénitence publique, sans armes, dans le jeûne et l'abstinence; trois ans, pour l'enlèvement d'un homme libre; un an, pour vol ou pour blessures. Le comte lui-même, s'il est complice des brigands, sera excommunié avec eux, et la peine spirituelle suivra partout le coupable. Quant au parricide, il se forgera une chaîne de sa propre épée, et ira nu-pieds implorer son pardon aux tombeaux des apôtres. Que chacun, même le serf, respecte les saintes lois du mariage. Que chacun garde la place que Dieu lui a donnée et en remplisse les devoirs. Ainsi l'Église employait toute sa puissance à remettre un peu d'ordre dans cette société disloquée. « Mais honte « surtout, s'écriait Hincmar, à ces moines « vagabonds, qui conservent l'habit du cloître « et en désertent l'austérité, qui veulent

« passer pour des prophètes aux yeux des « peuples et ne sont que de dangereux nova- « teurs n'ayant la paix ni pour eux-mêmes « ni pour les autres! »

LXII. L'un d'eux, entre autres, avait excité l'attention publique. Fils d'un comte saxon, Gotschalk avait été, dès son enfance, destiné au cloître et élevé à l'abbaye de Fulde. D'un caractère inquiet et turbulent, il réclama contre le vœu de ses parents et contre l'usage, établi par saint Benoît, de former dès l'enfance des prêtres instruits et pieux, précieuse ressource en ces temps d'ignorance et de barbarie. Après une violente discussion, portée devant toutes les autorités civiles et religieuses, il en fut quitte pour reprendre sans bruit, à la porte du couvent, l'habit laïque qui attendait toujours le moine incorrigible ou déserteur. Moins satisfait de sa liberté qu'avidement de réputation, il rentra dans un monastère placé sous la juridiction d'Hincmar, et publia bientôt, malgré les conseils d'amis sages, des opinions nouvelles sur la grâce, mystérieuse question, de tout temps le refuge des hérétiques et des novateurs. S'appuyant sur les ouvrages de saint Augustin contre les pélagiens, Gotschalk se déclarait hautement pour la prédestination. Avec la sagesse et l'autorité d'un grand esprit, Hincmar sentit le nouveau danger de cette erreur. Car si donner un peu trop à la force de l'homme, c'est le perdre par l'orgueil, donner trop à l'action de Dieu, c'est paralyser l'homme par le fatalisme. Il publia une courte réfutation de Gotschalk, le condamna et, sur son refus de se soumettre, le fit enfermer dans un cachot, où l'orgueilleux expira, martyr inutile de la vaine gloire, sujet de scandale pour un grand nombre.

LXIII. Le temps des hommes de bien, comme l'écrivait Hincmar, était trop rempli pour suivre Gotschalk dans toutes les difficultés de la discussion. Il y avait à cette époque de calamités bien d'autres affaires urgentes, réelles, menaçantes. Au milieu des soins de son diocèse, Hincmar ne restait pas étranger aux affaires de l'État; il s'efforçait de rétablir la paix dans la famille impériale, et essayait en vain de rendre à Charles le